



Eboulement mur en contrebas d'une route communale

Par **Ant59100**, le **01/07/2017** à **15:19**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison en contrebas d'une route communale. Le mur qui soutient la route s'effondre peu à peu dû au passage des voitures.

Sauriez vous me dire sous quelles conditions la commune est responsable de la consolidation de ce mur ?

Merci,
Cordialement,
Antoine.